

REPUBLIQUE FRANCAISE

*Ministère de l'éducation
nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche*

*Ministère des affaires sociales et
de la santé*

Centre national de gestion

Arrêté du 28 OCT. 2016

**fixant les listes des candidats à la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des
personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires
(scrutin du 15 novembre 2016)**

**La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
la ministre des affaires sociales et de la santé et la directrice générale du Centre national de
gestion,**

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.952-22 ;

Vu le décret n° 84-135 du 24 février 1984 modifié portant statut des personnels
enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires, et notamment ses articles
22 et 23 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2016 relatif aux élections de la juridiction disciplinaire
compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et
universitaires,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Pour le scrutin du 15 novembre 2016, les listes des candidats sont arrêtées ainsi qu'il suit :

- 1) Candidats au titre du collège des professeurs des universités-praticiens hospitaliers :

collège médecine

M. Alain BERGERET	CH&U de Lyon (UFR de médecine Lyon Sud)
M. Frank BOUDGHENE-STAMBOULI	CH&U de Paris (UFR de médecine de Paris VI)
M. Olivier CLARIS	CH&U de Lyon
Mme Brigitte DRENO	CH&U de Nantes (UFR de médecine de Nantes)
Mme Sophie GROMB-MONNOYEUR	CH&U de Bordeaux (UFR de médecine de Bordeaux)
M. Pierre-Alain JOSEPH	CH&U de Bordeaux (UFR de médecine de Bordeaux)
M. Benoît MISSET	CH&U de Rouen (UFR de médecine de Rouen)
M. Thomas SIMILOWSKI	CH&U de Paris (UFR de médecine de Paris VI)

collège chirurgie

M. Philippe DESCAMPS	CH&U d'Angers (UFR de médecine d'Angers)
M. Olivier FARGES	CH&U de Paris (UFR de médecine de Paris VII)
M. Pierre GOUNY	CH&U de Brest (UFR de médecine de Brest)
M. François GUILLEMIN	CH&U de Nancy (UFR de médecine de Nancy)
M. Eric LECHEVALLIER	CH&U de Marseille (UFR de médecine de Marseille)

collège biologie

M. Thierry HAUET	CH&U de Poitiers (UFR de médecine de Poitiers)
------------------	--

- 2) Candidats au titre du collège des maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers :

collège médecine

M. Raphaël BRIOT	CH&U de Grenoble (UFR de médecine de Grenoble)
M. Vincent HAZEBROUCQ	CH&U de Paris (UFR de médecine de Paris V)

collège chirurgie

Mme Sonia GAUCHER	CH&U de Paris (UFR de médecine de Paris V)
-------------------	--

collège biologie

M. Serge BOTTARI	CH&U de Grenoble (UFR de médecine de Grenoble)
M. Alexis de ROUGEMONT	CH&U de Dijon (UFR de médecine de Dijon)

- 3) Candidats au titre du collège des praticiens hospitaliers universitaires, chefs de clinique-assistants des hôpitaux et assistants hospitaliers universitaires des disciplines médicales :

collège médecine

NEANT

collège chirurgie

Mme Gaelle FIARD	CH&U de Grenoble (UFR de médecine de Grenoble)
------------------	--

collège biologie

NEANT

Article 2

Le présent arrêté sera publié sur le site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>), sur le site du Centre national de gestion (<http://www.cng.sante.fr>) et sur le portail Galaxie (<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/etablisements.html>).

Article 3

La directrice générale des ressources humaines, la directrice générale de l'offre de soins et la directrice générale du Centre national de gestion sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **28 OCT. 2016**

La ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche


La chef du département des personnels
enseignants-chercheurs des
disciplines de santé
Maryline GENIEYS

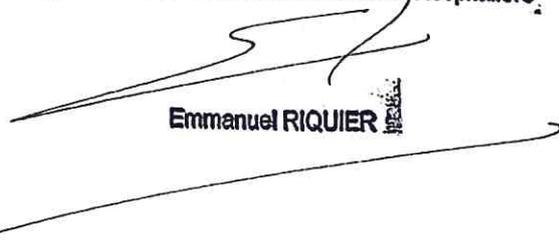
La ministre des affaires sociales et de la santé

La chef du bureau
des ressources humaines hospitalières


Odile BRISQUET

La directrice générale du Centre national de
gestion

L'Adjoint au chef de Département
Département de Gestion des Praticiens Hospitaliers


Emmanuel RIQUIER